DISSERTATION

N° 101.

SUR LES

DISPOSITIONS ET LES MALADIES HÉRÉDITAIRES

EN GÉNÉRAL;

Thèse présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Paris, le 11 mai 1827, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR ANTOINE-JOACHIM CABANES, de la Capelle-Viescamp, Département du Cantal;

Ancien Élève de l'École pratique et des hôpitaux civils de Paris; Membre de la Société de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

Nimirum certissimis ubique legibus, ac artificio sibi soli intellecto rerum omnium generationes natura parens exequitur, quæque uspiam è causarum gremio in actum ac quasi in lucem educit, eorum essentias, quidditates, ac differentias constitutivas, altissimis tenebris obvelat. SYDENHAM.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.
1827.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL, *Examinateur.*
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils, *Suppléant.*
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT, *Examinateur.*
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur.* ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DÉSORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER, *Président.*
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Andral.	Gerdy.
Arvers.	Gibert.
Baudeloque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe, *Examinateur.*
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Devergie.	Rathbau, *Examinateur.*
Dubois.	Richard.
Dance.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier, *Suppléant.*
Gérardin.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A TOUTE MA FAMILLE.

Gage de tendresse filiale et d'amitié fraternelle,

A MON ONCLE ET PARRAIN,

ANTOINE CABANES,

Notaire et Maire à Cros-de-Mont-Vert.

Témoignage du plus sincère attachement.

A.-J. CABANES.

A MONSIEUR RÉCAMIER,

Chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; Professeur de clinique à la Faculté de médecine de Paris; Lecteur et Professeur royal en médecine au Collége de France; Médecin de l'Hôtel-Dieu; Membre titulaire de l'Académie royale de médecine, etc., etc.

A MONSIEUR CLARION,

Pharmacien ordinaire du Roi; Professeur de botanique à la Faculté de médecine et à l'Ecole de pharmacie de Paris; Membre titulaire de l'Académie royale de médecine, etc., etc.

Hommage d'une reconnaissance sans borne, pour tous les services qu'ils m'ont rendus et la bienveillance dont ils m'honorent.

A.-J. CABANES.

DISSERTATION

SUR LES

DISPOSITIONS ET LES MALADIES HÉRÉDITAIRES

EN GÉNÉRAL.

Tous les êtres organisés, soit végétaux, soit animaux, retiennent plus ou moins les qualités particulières des individus qui leur ont donné naissance. Il suffit d'observer la nature sans en étudier les phénomènes, pour se convaincre de cette vérité non moins évidente aux yeux de l'agriculteur que du naturaliste. L'un n'ignore pas plus que l'autre à quel point les moissons participent des qualités du grain qu'on a semé, et combien il est utile de choisir les mâles et les femelles d'animaux qu'on veut accoupler, afin d'obtenir des produits tels qu'on les désire. Que de variétés peuvent résulter du croisement des races! Il n'est pas jusqu'aux caractères de l'espèce qui ne soient susceptibles de s'altérer par génération : nous en avons également la preuve, et dans les animaux métis, et dans les plantes hybrides.

C'est par les ressemblances héréditaires que l'homme revit, pour ainsi dire, dans sa postérité. Les dispositions physiques et morales passent des pères aux enfans, et se transmettent ainsi à plusieurs générations. Nous recevons, en effet, de nos parens, avec la vie, non-seulement les caractères propres à l'espèce humaine, mais encore leurs qualités individuelles ; et, bien plus, ils nous léguent trop souvent le funeste héritage de leurs infirmités. Il est des familles remar-

quables par leur taille, par la forme ou le volume de quelque partie du corps; par la couleur de la peau, des cheveux, les traits de la face (1), etc.; d'autres par les qualités morales : car on voit se propager d'une génération à l'autre la douceur, l'enjouement, l'activité, la bravoure, ainsi que la dureté, la morosité, l'indolence, la pusillanimité, et toute espèce d'inclination. Quoique les hommes soient toujours arbitres de leur volonté, tant qu'ils sont libres de leur raison, et que leur manière d'agir soit souvent conforme à l'éducation qu'ils ont reçue, il est certain qu'ils naissent avec des penchans divers. Ce n'est pas tout à fait sans motif que La Bruyère a dit : « Ne nous « emportons point contre les hommes en voyant leur dureté, leur « ingratitude, leur injustice, leur fierté, l'amour d'eux-mêmes, « l'oubli des autres; ils sont ainsi faits, c'est leur nature (2). » De là dans beaucoup de familles cet aspect, cette expression particulière de la physionomie qui nous peint avec fidélité les sentimens de l'âme.

L'influence de l'origine sur le développement de certaines maladies n'est ni moins évidente, ni moins digne d'attention; elle a été reconnue par les médecins de tous les âges et de toutes les nations. *Hippocrate, Galien, Fernel, Louis Mercatus, Van-Helmont, Morton, Stahl, Frédéric Hoffman, Boerhaave, Mead, Morgagni, Meara, Van-Swiéten, Lieutaud, Haller*, M. *Portal*, et beaucoup d'autres auteurs recommandables parlent de l'hérédité comme cause très-fréquente des maux les plus graves : il est réellement très-commun de voir un certain nombre de frères, de sœurs, de parens à divers degrés, atteints des affections qui ont déjà fait des victimes parmi leurs ancêtres.

On regarde généralement comme susceptibles de se propager par génération, la syphilis, les scrophules, la phthisie, le rachitisme,

---

(1) Comme le fait justement remarquer M. le professeur *Adelon*, quelques familles romaines n'avaient reçu les noms de *Strabones*, *Frontones*, *Nasones*, *Labeones*, etc., qu'à cause de certaines conformations qui les caractérisaient.

(2) Caractères de Théophraste et de La Bruyère; chap. 11, *de l'homme*.

le cancer, le goître, l'apoplexie, l'asthme, l'hydropisie, les anévrismes, tant internes qu'externes ; toutes les affections du cœur; la lèpre, les vices herpétique, arthritique et rhumatismal ; la chorée, l'hystérie, l'épilepsie, l'hypochondrie, la manie, l'idiotisme et toutes les variétés des affections nerveuses et mentales. On voit se propager de même la surdité, le mutisme, la leucorrhée, les hernies, la cataracte, le strabisme, le bec de lièvre, les doigts surnuméraires et beaucoup d'autres dispositions et maladies différentes. *Stahl* (1) parle d'une famille dans laquelle des individus de plusieurs générations avaient les doigts réunis par une membrane, de manière que leurs mains ressemblaient, sous ce rapport, à des pates d'oie ou de canard. *Van-Swiéten* (2) cite l'exemple d'une autre famille, dont tous les membres étaient d'abord affectés d'ictère, et finissaient par mourir hydropiques : à l'ouverture du corps, on trouvait le foie squirrheux. *Morgagni* (3) et M. *Portal* (4) ont observé des vomissemens héréditaires. *Morton* (5) a vu des familles dans lesquelles la variole était aussi meurtrière que la peste. M. *Fodéré* (6) parle d'une gale devenue endémique et héréditaire faute de traitement. M. *Portal* (7) a connu un seigneur espagnol qui avait, ainsi que son père et quelques-uns de ses oncles, une joue plus grosse que l'autre. Selon M. *Mazzoni*, professeur à Florence (8), il existe dans la ville de Norcia, en Umbrie, une famille dont la mère et les enfans sont sujets au mélœna.

---

(1) *Stahl*, Theoria medica vera ; Halæ, 1708, p. 497.

(2) *Van-Swiéten*, Commentaria in *Boerhaave* aphorismis. ad aph. 1075

(3) *Morgagni*, de Sedibus et causis morborum, epist. xxx, 7.

(4) *Portal*, Considérations sur la nature et le traitement des maladies de famille et des maladies héréditaires, et sur les moyens les mieux éprouvés de les prévenir ; Paris, 1814.

(5) *Morton*, de Variolis, cap. 6.

(6) Article *maladrerie* du Dict. des sc. méd.

(7) Loco cit.

(8) Note ajoutée au mémoire cité de M. *Portal*.

M. *Breschet* (1) fait mention d'excroissances cornées sur toute la surface du corps, excepté la paume des mains et la plante des pieds, transmises par voie de génération. Je tiens de personnes très-dignes de foi, qu'il existe au village de Chevillon, département du Loiret, un père de six enfans, parmi lesquels trois ont, comme lui, les bords des paupières adhérens dans presque toute leur étendue, de sorte qu'il reste seulement une très-petite ouverture vis-à-vis le centre de la cornée, et les trois autres ont l'œil moins ouvert que d'ordinaire. Je n'en finirais pas si je voulais mentionner tout ce que l'observation a présenté de remarquable en ce genre ; aussi je ne sache pas qu'aucun des auteurs qui ont parlé des maladies héréditaires ait cherché à en fixer le nombre ; il n'en est sans doute pas une qui ne puisse tenir plus ou moins de cette cause considérée comme prédisposition : car si les diverses parties constituantes de l'organisme se trouvent chez nous dans les mêmes proportions que chez nos pères, les mêmes agens modificateurs agiront nécessairement sur nous comme sur eux. On peut cependant dire qu'en général les maladies chroniques et toutes celles qui produisent les altérations les plus profondes, soit dans l'économie entière, soit dans les organes qu'elles affectent d'une manière spéciale, sont les plus susceptibles de se propager par génération.

Malgré l'expérience journalière et les autorités les plus respectables, l'influence de l'origine n'a pas été sans agresseur : on a nié l'existence non-seulement des maladies, mais encore des tempérammens et des ressemblances héréditaires (2). Je regarderais comme inutile et déplacé de combattre par des argumens des opinions démenties par les faits et les plus communs et les plus authentiques.

Avant que de passer outre, je crois devoir arrêter un peu mon attention sur le rapport qu'ont les maladies héréditaires proprement

(1) Art. *corné*, Dict. de méd. en 18 vol, par MM. *Adelon*, *Béclard*, etc.

(2) *Louis*, Dissertation envoyée à l'académie de Dijon, pour le prix de l'année 1748, sur la question : *Comment se fait la transmission des maladies héréditaires?*

dites avec les affections simplement congéniales, et celles qui attaquent plusieurs membres d'une famille, sans s'être manifestées chez leurs ancêtres. Les affections originelles ne peuvent tenir qu'aux dispositions du germe, ou aux accidens que la mère a éprouvés pendant la gestation : celles de famille proviennent certainement des mêmes causes, si les enfans y sont disposés en venant au monde; et, si elles surviennent après la naissance sans aucune prédisposition innée, on ne peut les attribuer qu'à l'identité des circonstances où se trouvent placés ceux qui en sont atteints. Il est à remarquer que les dispositions héréditaires ne peuvent tenir qu'à l'un ou à l'autre de ces deux genres de causes; à moins qu'on ne suppose qu'elles viennent du premier homme, ce qui est inadmissible : par conséquent elles n'ont jamais été que congéniales ou de famille dans la génération où elles ont fait les premières victimes. S'il arrive que les maladies qui se sont d'abord manifestées ainsi ne deviennennent pas toujours héréditaires; c'est, ou parce que ceux qui en sont affectés ne laissent pas d'enfans, et dans ce cas même elles passent quelquefois à ceux de leurs frères, ou parce quelles ont été immédiatement bornées dans leur existence et leur propagation par des circonstances inverses de celles qui les ont produites, de même qu'elles auraient pu disparaître après avoir été transmises à une nombreuse postérité : car si les affections qui passent des pères aux enfans, n'ont pas existé de tout temps dans les familles qu'elles affligent, elles ne sont pas non plus destinées à exercer leurs ravages sur toutes les générations consécutives. Il arrive donc très-souvent que les mêmes maladies méritent à la fois les trois dénominations dont nous venons de parler, et ce qui peut réclamer quelque distinction à cet égard, ne consiste jamais que dans l'époque de leur développement ou le nombre d'individus ou de générations qu en sont frappés.

Les médecins, en reconnaissant presque à l'unanimité l'existence d'affections héréditaires, ont cependant eu des opinions différentes sur la cause de cette succession. Quelques-uns, comme *Van-Helmont*, l'attribuent à un principe morbifique inhérent au germe : *Morbi hæ-*

reditarii inolscunt fœtui ab ente morboso. Idea nimirum, spiritui seminali impressa (cum sit ipse morbus adhuc in vitâ primâ seminis delitescens et sigillatus) adhuc dormit et sui maturitatem expectat, donec expergefactus ab archei agitatione, prorumpensque producta sua parere sit apta (1). *Van-Swiéten*, l'un des partisans de cet être morbide, le compare à la vie qui reste cachée dans l'œuf, jusqu'à ce qu'elle soit mise en jeu par l'incubation de la mère, à la puissance végétative qui ne se manifeste dans les graines qu'au moment où on les dépose dans une terre fertile, à la puberté qui ne se développe dans chaque sexe qu'à un âge donné, etc., (2). Cette théorie, tout ingénieuse qu'elle est, ne saurait convenir à toutes les affections héréditaires; le plus grand nombre des médecins pensent qu'elles tiennent, au moins pour la plupart, à des dispositions particulières de l'organisme, en vertu desquelles on est plus sujet à telle maladie qu'à telle autre. Il me semble en effet très-rationnel d'admettre que les parens atteints d'une maladie contagieuse, de syphilis par exemple, transmettent à leurs enfans, avec les élémens de l'organisation, le virus dont leur économie est infectée; mais oserait-on supposer un principe morbifique, pour s'expliquer, la propagation des hernies, du strabisme, du bec de lièvre, des doigts surnuméraires, etc. Ni *Van-Helmont*, ni l'illustre commentateur de *Boerhaave* n'en auraient eu sans doute l'idée. L'existence de beaucoup d'autres maladies, chez plusieurs individus d'une origine commune, n'est-elle pas assez motivée par la ressemblance de leur tempéramment et de leur constitution, ainsi que par l'identité de forme, de grandeur, de structure, de composition et de susceptibilité de chacun de leurs organes en particulier? Tous les modes d'existence pouvant constituer autant de prédispositions, pourquoi les personnes qui se trouvent à cet égard dans les mêmes conditions ne seraient elles pas exposées aux mêmes maladies? Le raisonnement et l'expérience sont, à mon avis, en faveur de cette manière de voir; car ceux

(1) *Van-Helmont*, de Morbis archealibus.
(2) *Van-Swiéten*, loco cit.

qui ressemblent le plus à leurs ancêtres, sont en général les plus disposés aux maladies héréditaires.

On a examiné sous un autre point de vue la question de savoir comment se faisait la propagation qui nous occupe. A ce sujet chacun a eu des opinions conformes aux idées qu'il avait émises ou adoptées sur le phénomène de la génération. D'après la théorie d'*Hippocrate*, le germe résultant du mélange de la semence fournie par chaque sexe, et celle-ci procédant de toutes les parties du corps, les parties saines fourniraient des particules saines, et les parties malades des particules malades; et les molécules organiques recevraient les formes des parens par un moule intérieur; de là les maladies et les ressemblances héréditaires. En admettant que le germe provienne du mâle seul : on pourrait dire, avec quelques auteurs, qu'il conserve les vices et les dispositions du père, et que ceux de la mère lui sont communiqués après la conception. Selon les partisans de la théorie des ovistes, généralement admise par les physiologistes de nos jours, avant que MM. *Dumas* et *Prévost*, de Genève, ne ramenassent leur attention sur les animalcules spermatiques de *Leeuwenhoeck;* la liqueur prolifique du mâle, en pénétrant le germe, et se répandant à sa surface, imprimerait des modifications à toutes ses parties, et transmettrait ainsi les caractères et les maladies du père; tandis que ceux de la mère seraient inhérens à l'ovule avant la fécondation : ces explications portant sur des objets inaccessibles à nos sens, ne sauraient être que conjecturales, et les inductions qu'on pourrait en tirer seraient plutôt dangereuses qu'utiles. Ainsi, je ne m'arrêterai pas à examiner leur valeur respective, ni à chercher celles qu'a pu suggérer à ses partisans chaque système relatif à la génération, comme celui de la panspermie, admis par *Anaxogore ;* celui de l'emboîtement des germes, d'après lequel *Bonnet* prétendait que les vices de conformation ne pouvaient parvenir au fœtus qu'autant qu'ils affectaient les organes de la génération du mâle : preuve trop souvent réitérée que les faits, au lieu de servir de base aux théories, sont fréquemment admis ou rejetés, tronqués, altérés ou diversement interprétés par les auteurs, afin que tout s'accomode à leurs

systèmes et à leurs idées préconçues. Bornons-nous donc à observer ce qui est à la portée de nos moyens d'investigation, sans chercher vainement à découvrir les procédés mystérieux par lesquels la nature parvient à ses résultats.

Il est certain que les deux sexes coopèrent à la reproduction, quelle que soit la part de chacun d'eux, et qu'ils peuvent l'un et l'autre transmettre leurs dispositions individuelles au nouvel être qui résulte de leur rapprochement ; mais l'expérience semble prouver que le produit de la génération est en général d'autant plus parfait, qu'elle a été accomplie avec plus d'énergie et d'inclination de part et d'autre, et qu'il hérite le plus souvent du sexe et de la ressemblance de celui des deux parens qui s'y est livré avec le plus d'ardeur et de volupté. Aussi a-t-on remarqué que les enfans naturels (1) et les premiers-nés de chaque famille étaient assez ordinairement mieux organisés que les autres. Nul doute que les parens avancés en âge, ou soumis depuis long-temps à des causes débilitantes ; des peines, des chagrins, un mauvais régime, de longues maladies, des excès de fatigue ou de débauche, etc., ne donnent presque toujours naissance à des enfans faibles et de mauvaise santé : ce qui peut également provenir, et de la manière défectueuse dont ils s'acquittent des fonctions génératrices, et de la faculté de propager, indépendamment de cela, les détériorations qui résultent du nombre des années ou de toute autre circonstance.

Il est généralement reconnu que, toutes choses égales d'ailleurs, les dispositions de la mère se conservent plus fidèlement dans la famille que celles dú père. La raison en est palpable, comment qu'on explique le phénomène de la génération, il est évident que le père ne fournit qu'une très-petite portion des élémens qui composent son

---

(1) Encore, pour les enfans naturels, faut-il tenir compte des accidens qu'ils peuvent éprouver par suite des chagrins de leur mère et de la gêne où elle se met souvent pour cacher sa grossesse, ainsi que de l'état d'abandon où ils se trouvent quelquefois après la naissance.

enfant, tandis que celui-ci est formé presque en entier des humeurs de sa mère. Non-seulement il tire d'elle tous les élémens de son organisation, depuis le moment de la conception jusqu'à celui de sa naissance ; mais encore il se nourrit presque exclusivement de son lait pendant les premiers temps de la vie extra-utérine, à moins qu'on ne substitue au sein maternel celui d'une nourrice étrangère, ou qu'on ne pourvoie à son existence par des moyens analogues. On a cru remarquer aussi que les filles ressemblaient plus souvent au père, et les fils à la mère. *Filiæ sæpe patrem referunt filii sæpe matrem.* (*Haller.*) Quoi qu'il en soit, nous observons, à cet égard, beaucoup de variétés dont les causes nous échappent entièrement. Parmi les enfans d'une nombreuse famille, les uns représentent plus particulièrement le père, les autres la mère : il en est qui ressemblent au père sous un rapport, et à la mère sous l'autre : chez quelques-uns on ne voit aucun trait de famille qui leur soit commun avec les auteurs de leurs jours, et ils possèdent néanmoins certains caractères de leurs aïeux, ou de tout autre parent plus ou moins éloigné ; enfin il s'en trouve quelquefois d'une telle dissemblance à tous égards, qu'on serait tenté de croire qu'ils ont été changés en nourrice, pour me servir d'une locution vulgaire.

De même, les affections héréditaires frappent rarement une famille entière, pour peu qu'elle soit nombreuse. Elles ne se montrent pas non plus toujours sous la même forme et avec la même gravité chez tous ceux qui en sont atteints. Montaigne, né le troisième parmi un grand nombre de frères et de sœurs, hérita seul de la pierre, maladie à laquelle avait succombé son père, et les exemples de cette prédilection sont extrêmement nombreux. Mais, chose étonnante ! ceux qui échappent aux affections de famille ne sont pas toujours exempts de les transférer à leur postérité. On en voit la preuve dans ceux qui sont affligés des maladies de leurs aïeux ou de leurs oncles, quoique leurs parens n'en aient éprouvé aucune atteinte. Je ne sais pourquoi quelques médecins, d'ailleurs partisans de l'hérédité, ont élevé des doutes sur ce mode de transmission, dont l'existence est

démontrée par les faits les plus irrécusables. Certaines affections évidemment héréditaires, comme le mutisme, les aliénations mentales, ne peuvent guère se propager que de cette manière ; car elles excluent du mariage ceux qui en sont affectés. On peut ranger dans cette cathégorie la stérilité, que quelques auteurs ont placée parmi les affections de famille, parce qu'elle se remarque souvent chez les frères et les sœurs, les oncles et les neveux, les tantes et les nièces; il paraît singulier, je l'avoue, de faire provenir de ses pères des dispositions qui mettent obstacle même à la propagation de l'espèce. Cependant n'est-il pas concevable que des imperfections, trop peu prononcées chez certains individus pour les empêcher de se reproduire, si l'on peut s'exprimer ainsi, le deviennent assez dans leurs enfans pour constituer une stérilité complète? On ne peut, d'ailleurs, méconnaître divers degrés de fécondité héréditaires : il est des familles habituellement fort nombreuses à chaque génération, d'autres qui le sont peu. Quelques auteurs ont cité même des exemples de familles *gémellipares* (1) ; mais ce qui doit paraître bien plus étrange encore, c'est que des pères aient transféré à leurs filles des dispositions héréditaires, dont ils n'étaient pas eux-mêmes susceptibles, à cause de leur sexe, puisqu'on a vu provenir de la tige paternelle l'aptitude héréditaire à la menstruation durant toute la vie, même jusqu'à quatre-vingt-dix ans (2).

Les mêmes maladies surviennent souvent au même âge chez les enfans que chez les pères : il existe néanmoins à cet égard beaucoup de variétés ; plus d'une fois les parens ont succombé aux affections dont leurs enfans avaient été d'abord victimes.

Quoique les maux dont nous parlons aient ordinairement un siége de prédilection dans chaque famille, il n'est pas rare qu'ils affectent des organes différens dans chaque individu. C'est ainsi que, parmi plusieurs personnes issues de même origine, on peut rencontrer des

---

(1). Voy. *Haller*, Elementa physiologiæ, lib. 29, sect. 5, § 16, *gemelli*.
(2) *Id.*, *ibid.*, sect. 2, § 8, *similitudo parentum*.

sarcocèles, des cancers d'estomac, de sein, d'utérus, etc.; de même, dans les familles de sédigitaires, le vice de conformation existe tantôt aux mains, tantôt aux pieds, tantôt aux membres droits, tantôt aux gauches; et, selon quelques auteurs, on a vu des individus qui avaient six doigts n'avoir que quatre orteils, et *vice versâ* (1).

La forme sous laquelle se présentent les maladies héréditaires ne paraît pas moins sujette à varier. Les affections nerveuses et mentales, par exemple, dont les caractères changent ordinairement avec facilité, sont souvent différentes chez les divers individus de la même famille, et fréquemment elles se succèdent ou existent plusieurs à la fois sur la même personne. Depuis long-temps on a remarqué la même affinité entre la pierre et la goutte; mais il n'est, sans contredit, aucune affection plus susceptible de ces métamorphoses que la syphilis invétérée et le vice scrophuleux, véritables Protées, qui se manifestent dans l'économie sous tant de formes et sur un si grand nombre d'organes, que quelques médecins ont cru pouvoir les regarder comme causes de presque toutes les maladies héréditaires. Sans leur accorder tant de privilége, je dois à la vérité de dire que je connais une famille éminemment scrophuleuse, dont trois générations ont été frappées d'une multitude d'affections plus ou moins graves, qui sont, la phthisie pulmonaire, le rachitisme, des engorgemens des glandes du cou, des maladies articulaires qui ont produit des ankyloses; des ophthalmies chroniques, des hydropisies partielles, l'asthme, l'idiotisme, l'ictère, le goître, et enfin quelques symptômes d'épilepsie, sur un individu encore fort jeune.

La propagation simultanée de plusieurs dispositions vicieuses n'est pas, sans doute, impossible: nous lisons dans *Morgagni* (2), qu'un in-

---

(1) Quelquefois le vice de conformation est transmis fidèlement à tous les enfans. M. *Briançon*, mon collègue et mon ami, m'a dit connaître, dans les environs d'Agen, sa ville natale, une famille dont le père et tous les enfans, au nombre de cinq, ont un doigt surnuméraire au bord cubital de chaque main.

(2) *Morgagni*, op. cit., epist. IV, 2.

vidu, dont un oncle était mort calculeux, et le père apoplectique, fut lui-même atteint de ces deux maladies. Le même auteur (1) parle de deux frères qui avaient beaucoup d'embonpoint, morts l'un et l'autre d'apoplexie dans le mois de décembre, à deux ans d'intervalle. L'autopsie cadavérique fit découvrir chez tous les deux, outre les marques de la maladie, à laquelle ils avaient immédiatement succombé, des adhérences pleurétiques et des ossifications de l'aorte (2).

Sans recevoir de ses pères une tendance aux maladies de telle nature plutôt que de telle autre, on peut hériter de quelques dispositions particulières à tel système, à tel appareil, ou même à tel organe, dispositions en vertu desquelles ces parties sont très-sensib à tous les genres de causes morbifiques, et par suite, très-exposées à toute sorte de maladies. Delà peuvent se rencontrer, dans quelques familles, plusieurs affections cutanées ; quelques autres sont sujettes aux maladies des yeux en général, à celles de l'appareil respiratoire ou digestif, etc. C'est encore au sublime *Morgagni* que nous devons l'exemple d'une famille affligée de diverses affections des reins (3).

Quelques auteurs très-estimables n'ont pas craint d'avancer que les enfans héritaient toujours des maux, quels qu'ils fussent, dont leurs parens étaient affectés en les procréant. Voici ce qu'en dit Louis Mercatus : « *Quocumque morbo pater cum generat tenetur cum semine trans-* « *fert in prolem : ita ut non minus morborum quam possessionem hæredes* « *fiant. Sic et maternus sanguis primum fœtus alimentum ut altera est* « *temperamenti constitutionis que causa, ita et morborum quos mater eo*

---

(1) *Morgagni*, Op. cit.; epist. IV, 20.

(2) Il serait très-avantageux pour chaque famille de faire connaître à son médecin les maux qui ont fait le plus de ravages parmi ses devanciers. Rien ne serait plus propre à conserver des traditions exactes, sous ce rapport, que des autopsies faites avec soin, et un registre où l'on tiendrait note des lésions que l'on aurait rencontrées à chaque inspection cadavérique.

(3) *Morgagni*, op. cit., epist. XXX, 22.

« *tempore patitur* (1). » *Fernel*, qui professe la même opinion, rapporte des faits très-intéressans, pour prouver que l'enfant garde après la naissance les affections que sa mère a éprouvées pendant qu'elle le portait; entre autres, celui d'un enfant qui conserva la fièvre quarte, long-temps après avoir reçu le jour d'une mère qui avait souffert de cette maladie dans le milieu de la grossesse; et celui d'une femme qui, ayant eu un abcès à une oreille pendant le huitième mois de la gestation, donna naissance à un enfant affecté d'une otorrhée purulente, dont il ne guérit jamais. Quoique toutes les maladies dont les parens sont affligés lors de la génération, ainsi que celles qu'éprouve la mère pendant la grossesse, puissent influencer le fœtus d'une manière désavantageuse, il est bien rare que les maladies accidentelles se propagent aussi fidèlement que dans les cas cités par *Fernel*. Néanmoins ce pathologiste célèbre va plus loin encore : il prétend que la femme peut communiquer à son enfant, non-seulement les maladies, mais encore les goûts et les penchans qu'elle éprouve pendant la grossesse : « *Hinc maxima temperamenti vis atque natura prægnantis constitu-* « *tione ducitur; et cui cibo prægnans mater plurimum assuevit, is futurus* « *est fœtui jucundus, et vinosa vinosum, et quæ medicamentis crebro uti-* « *tur, fœtum profert in medicamenta propensum.* »

« *Sic et de morbis animadvertimus*, etc. (2) » La transmission des inclinations passagères de la femme enceinte à son enfant, si elle a lieu quelquefois, est sans doute bien rare, et, s'il n'en était ainsi, le caractère des hommes en contracterait nécessairement des tournures fort singulières; car on ne peut se dissimuler que les femmes grosses ne soient susceptibles des goûts les plus variables et les plus bizarres. Cependant les connexions qui unissent le fœtus à sa mère le font nécessairement participer aux moindres troubles de ses fonctions, et la susceptibilité qui accompagne souvent la grossesse, exposant la femme à toute

---

(1) *Lud. Mercati* Opera omnia, t. 2, *de hereditariis morbis tractatus unicus.*

(2) *Fernel*, Pathologiæ lib. 1, *de morborum causis*, cap. 11.

sorte d'affections morales, le produit de la conception peut sans doute, dans bien des cas, en éprouver des suites plus ou moins fâcheuses. De là cette opinion vulgaire dont l'origine remonte aux temps les plus reculés(1), que les enfans apportent en naissant des signes auxquels on peut reconnaître les objets que la mère a convoités, ou qui ont frappé son imagination dans le temps de la grossesse. Quoique l'exaltation des idées de la mère, en altérant d'une manière quelconque l'harmonie de ses fonctions, puisse avoir en même temps une action défavorable sur l'individu qu'elle doit mettre au jour, il est difficile à croire que la nature de ces idées et l'organisation du fœtus soient dans un rapport aussi direct qu'on le pense communément. Il doit arriver bien plus souvent que la femme, pour se rendre compte des dispositions congéniales qu'elle voit avec surprise dans son enfant, cherche dans sa mémoire tout ce qui a frappé sa vue ou son esprit pendant qu'elle le portait dans son sein, et rapporte mal à propos le vice de conformation aux objets dont il rappelle quelques caractères, quoique ces objets n'aient pas antérieurement fixé son attention d'une manière spéciale. Si les taches de naissance, plus particulièrement attribuées à l'imagination de la mère que toute autre affection, tiennent quelquefois à cette cause, elle ne paraît pas être la seule capable de les produire. Selon quelques auteurs, elles peuvent même provenir du père comme de la mère, et passer à plusieurs générations. Ainsi, parmi les expressions dont on s'est servi pour les désigner, le mot *envies*, l'épithète *materni*, qu'on ajoute ordinairement à *nævi*, devraient être supprimés comme exprimant des qualités au moins douteuses.

---

(1) On voit dans la Genèse, chap. 30, que Jacob ayant obtenu de Laban, son beau-père, la propriété des brebis et des chèvres tachetées de diverses couleurs, plaça dans tous les endroits habituellement fréquentés par ces animaux des branches d'arbres, dont il avait enlevé une partie de l'écorce, afin que ces femelles, frappées de la diversité des couleurs pendant le temps du rut et de la gestation, donnassent naissance à des produits qui partageassent ces caractères; ce qui arriva. Le préjugé de l'influence de l'imagination de la mère serait-il né de cette circonstance, ou viendrait-il de plus loin ?

Les noms de *nævi*, *signes*, *taches de naissance*, paraissent mieux appliqués parce qu'ils ne font rien préjuger d'incertain sur l'origine de ces conformations extérieures dont la cause, quelle qu'elle soit, peut sans doute donner lieu à des productions analogues dans les organes intérieurs, et faire naître ainsi des dispositions cachées à certaines maladies.

L'influence de la mère sur l'organisation de son enfant ne finit pas toujours au terme de la grossesse. L'allaitement maternel est certainement très-propre à maintenir, sinon à fortifier, les dispositions que le nouveau-né tient de celle qui lui a donné l'existence. Toutefois, en admettant les conséquences qui peuvent résulter, pour le nourrisson, des bonnes ou des mauvaises qualités du lait, on est forcé de reconnaître que les prérogatives de cet aliment du premier âge ont été de beaucoup exagérées.

On a cru depuis long-temps que les enfans pouvaient partager, non-seulement les qualités physiques et morales d'une nourrice étrangère, mais encore jusqu'à un certain point les caractères des animaux dont ils auraient sucé le lait. La double fiction de l'origine et de l'allaitement des deux fondateurs de Rome paraît venir de l'importance qu'on attribuait à ces deux circonstances. On pensa que Rémus et Romulus tenaient le talent de la guerre du dieu Mars, qu'on regardait comme leur père, et leur inclination au pillage et à la rapine de la louve qu'on supposait les avoir nourris. L'illustre auteur de l'Enéïde nous laisse voir l'opinion qu'on avait de son temps à cet égard, dans ces vers, où l'infortunée Didon, après avoir éprouvé de la part d'Énée la résistance la plus opiniâtre à toutes ses prières, lui reproche ainsi sa dureté :

> *Nec tibi diva parens, generis nec Dardanus auctor,*
> *Perfide; sed duris genuit te cautibus horrens*
> *Caucasus, hircanæque admôrunt ubera tigres* (1).

Un grand nombre de faits ne nous laissent aucun doute sur la transmission des maladies contagieuses par l'allaitement. Qui ne sait

---

(1) Virg. Æn., lib. 4.

avec quelle facilité la nourrice peut communiquer ou recevoir la syphilis? On regarde aussi comme très-dangereux pour un enfant d'avoir à sucer le lait d'une femme épileptique, scrophuleuse, phthisique, rachitique ou scorbutique, quoique ces affections ne paraissent pas transmissibles par un virus. Une mauvaise alimentation, les peines, les travaux excessifs, les veilles prolongées, les affections morales vives ou concentrées et permanentes, l'état de grossesse et la plupart des maladies, en altérant la sécrétion du lait chez la femme, doivent avoir des suites plus ou moins fâcheuses pour l'enfant qu'elle nourrit. Tous les agens perturbateurs ont, sous ce rapport, une influence relative à leur nature, à leur durée, et à leur intensité. Cependant les indispositions éphémères de la nourrice, fréquemment répétées, peuvent être tout aussi funestes au nouveau-né qu'une maladie grave et de long cours. S'il est des cas où l'on observe, dans les goûts et les manières de l'enfant, quelque analogie avec ceux de sa nourrice; je pense, avec presque tous les physiologistes, que l'imitation si naturelle au premier âge en est la principale cause.

Les bornes étroites de l'intelligence chez les animaux, et l'uniformité de leur genre de vie, les mettent à l'abri d'une foule d'inquiétudes, d'émotions et de beaucoup d'autres causes capables d'altérer la sécrétion du lait chez la femme : néanmoins ce fluide différant pour les qualités et la quantité, dans chaque espèce et dans chaque individu, est encore susceptible de varier selon la nature des alimens et de tous les soins qu'on donne à la femelle qui le fournit : de sorte que ce lait peut être plus ou moins propice à l'organisation de l'enfant; mais paraît tout à fait incapable d'altérer les caractères de son espèce, et de lui communiquer aucune ressemblance avec l'animal qui lui tient lieu de mère à cet égard. Quoiqu'on ne rencontre jamais, entre les maladies et les qualités physiques et morales du nourrisson et de sa nourrice, cette conformité qu'on voit si souvent entre les enfans et les auteurs de leurs jours, il n'est sans contredit aucun agent modificateur d'une influence plus énergique sur les dispositions originelles que l'allaitement.

Prognostic. Les maladies héréditaires, comme toutes celles dont la cause est inhérente à l'organisme, sont ordinairement très-difficiles à guérir; cependant le prognostic de ces affections en général est extrêmement variable, tant pour les malades que pour les familles dont ils font partie, et peut être fondé sur un grand nombre de circonstances.

1°. *Le degré de leur intensité* : Nous avons déjà dit que les maladies héréditaires ne sévissaient pas toujours avec la même violence; le rhumatisme, par exemple, se borne fréquemment à des douleurs vagues, qui cessent et reviennent par intervalles; néanmoins il peut aller jusqu'à compromettre des fonctions importantes et même la vie du malade : témoin, un officier mort à Metz et 1802, après avoir eu toutes les articulations soudées par des affections rhumatismales. (On peut se convaincre de ces ankyloses par l'inspection de son squelette, déposé parmi les pièces d'anatomie pathologique de l'école de médecine de Paris.)

2°. *Leur nature.* Exemple : La cataracte et le strabisme, affectant tous deux les organes de la vue, ne sont pas également funestes; la première, produisant presque toujours une cécité complète, tandis que l'autre ne constitue souvent qu'une légère difformité.

3°. *Leur siége.* Exemples : L'hydrocèle est bien moins redoutable que l'ascite; celle-ci n'offre pas tous les dangers de l'hydrothorax, et on ne survit presque jamais à l'hydrocéphale; le sarcocèle, le cancer du sein, celui de l'utérus même, laissent aux malades des chances de guérison (1); celui des organes complètement enfermés dans les cavités splanchniques est constamment mortel.

---

(1) Les traitemens de cancers que j'ai suivis sous M. le professeur *Récamier*, en ville comme à l'Hôtel-Dieu, m'ont donné lieu de remarquer que ces maladies tenaient souvent de l'hérédité, et m'ont acquis en même temps la conviction que les moyens nouvellement employés et diversement combinés par cet

4°. *L'importance des fonctions lésées ou anéanties.* Exemples : La surdité, le mutisme, la cécité, sans abréger la vie, comme les maladies précédentes, ne laissent pas que d'être fort graves, en privant leurs victimes des principaux moyens de relation. Les aliénations mentales, lors même qu'elles n'avancent pas le terme de l'existence, sont toujours très-déplorables, en ôtant à l'homme le plus beau de ses attributs ; tandis que le goître n'a souvent d'autre inconvénient que celui de la difformité qui l'accompagne.

5°. *L'âge auquel elles arrivent.* Quoique les maladies des vieillards laissent moins d'espoir de guérison que celles de tout autre âge, il est toujours à désirer que les affections héréditaires se manifestent le plus tard possible ; d'abord, parce que les enfans nés avant que leurs parens n'en fussent atteints y sont moins exposés ; ensuite, parce qu'elles abrègent d'autant moins la vie, et ne peuvent en altérer qu'une portion d'autant plus courte qu'elle était déjà plus près du terme inévitable.

6°. *La forme de celles qui tiennent aux mêmes vices généraux.* Nous savons que les scrophules, par exemple, produisent diverses maladies dans les mêmes familles, entr'autres la phthisie et le rachitisme : celui-ci, tout déplorable qu'il est, permettant souvent aux individus de fournir leur carrière, est moins redoutable que la phthisie, qui ravit ordinairement sa victime dans la fleur de son âge.

7°. *Le nombre d'individus qu'elles affectent, et la tendance qu'elles ont à augmenter ou diminuer d'intensité à chaque génération.* On voit, à cet égard, des changemens qui ne sont motivés par aucune raison appréciable. Je connais une mère de famille qui présente un léger gon-

---

habile maître, selon les circonstances, sont d'une grande efficacité, même contre les cancers qui ont récidivé après avoir été détruits par les procédés ordinaires, et contre bien d'autres qu'on était en droit de regarder naguères comme de beaucoup au-dessus des ressources de la nature et de l'art.

flement de la tyroïde ; ses enfans, qui sont nombreux, ont presque tous des goîtres énormes, et aucun n'est complètement exempt de cette affection, quoique le père n'en ait pas le moindre vestige.

8°. *La situation où l'on se trouve dans la société.* Les dispositions originelles, sensibles à l'action de tout agent modificateur, ne sauraient avoir les mêmes conséquences pour celui qui n'a d'autre asile que le toit parternel, et qui est forcé de continuer la profession et le genre de vie de ses ancêtres, et pour celui qui a la fortune et l'indépendance permettent de changer à volonté de nourriture, d'habitation, de climat, et de se livrer au repos ou aux genres d'exercice les plus utiles à la santé.

Moyens d'obvier et de remédier aux dispositions et aux maladies héréditaires.

Puisque la génération est la voie par laquelle se propagent les affections héréditaires, c'est dans cette fonction que nous pouvons trouver les premiers moyens prophylactiques à leur opposer. Sans trop adhérer au système de la mégalanthropogénésie, on est forcé de convenir qu'il existe pour le rapprochement des sexes, comme il en a déjà été question, des opportunités qui influent nécessairement sur son résultat, et qu'on peut à volonté rechercher ou négliger. Les bornes de mon travail ne me permettant pas de m'étendre sur les hypothèses et les minuties qu'on a écrites à ce sujet, qu'il me suffise de dire que des inclinations réciproques de la part des parens, la vigueur de l'âge et de la santé ; les momens où les désirs sollicitent aux fonctions génératrices, sans être altérés par aucune autre passion, sont les circonstances qu'on regarde généralement comme les plus favorables, afin que la conception s'effectue de la manière la plus avantageuse pour le nouvel être qui doit s'en suivre. Il n'est rien assurément de plus apte à prévenir les affections héréditaires, et à en limiter la propagation que le mariage bien assorti. Les conditions relatives des deux époux les plus convenables pour cela consistent plutôt

dans des rapports de diversité que de conformité. Des dispositions identiques chez les parens doivent se maintenir, et souvent même se fortifier chez les enfans; celles qui sont inverses, au contraire, peuvent se neutraliser. Aussi, d'après quelques naturalistes, le croisement des races tendrait à perfectionner l'espèce humaine, de même qu'il apporte chez les animaux des modifications utiles. Le mariage entre parens est des plus propres à perpétuer dans les familles des dispositions susceptibles d'être corrigées par l'association d'un sang étranger. Je ne parle point ici seulement des unions entre ascendans et descendans, ou entre frères et sœurs (1), proscrites de nos jours chez tous les peuples bien civilisés, et dont la nature a prévenu, jusqu'à certain point, les graves et nombreux inconvéniens, en nous inspirant une aversion extrême: je parle encore des liens conjugaux entre personnes provenant des mêmes aïeux, sans remonter à des générations déjà reculées. Les suites en sont d'autant plus funestes que les mauvaises dispositions des ancêtres se sont plus fidèlement conservées dans l'une ou l'autre tige, ou dans les deux à la fois. Je ne suis pas éloigné de croire, avec un auteur moderne, que les inclinations naturelles dirigeraient assez bien le choix des époux, si elles n'étaient altérées par des spéculations et d'autres circonstances inévitables dans la société. Les avantages du rang et de la fortune devraient bien moins souvent faire oublier ceux des qualités personnelles. Toutes les conditions hygiéniques les plus favorables au tempérament et à la constitution des parens, sont de nature à prévenir les ravages que les vices de leur organisation pourraient produire chez eux et chez leurs enfans; mais il importe surtout de remédier promptement aux maladies qu'éprouve la femme enceinte, et d'obvier à

(1) Ces unions, indispensables dans les premiers siècles du monde, à cause du défaut de population, n'offraient pas alors les mêmes inconvéniens, l'espèce humaine, près de son origine, n'ayant pas encore eu le temps de subir les modifications qui sont nées dans la suite des circonstances diverses où chacun s'est trouvé placé.

tous les troubles que peuvent amener chez elle les contrariétés, les chagrins, toutes les émotions de l'âme, les coups, les chutes, les exercices violens, les veilles prolongées, les excès de fatigue, les écarts de régime, le défaut d'alimens ou l'usage de ceux de mauvaise qualité; enfin les peines et les privations de toute espèce. L'état de grossesse réclame donc pour la femme tous les égards des personnes qui l'entourent; afin qu'elle soit à l'abri de tous les agens dont l'influence peut avoir des suites funestes pour elle et pour sa postérité.

Si, malgré ces précautions, ou pour les avoir négligées, on voit venir au monde des enfans mal constitués, ces imperfections ne sont pas toujours irrémédiables; tel abrège ou altère son existence en prodiguant les dons de la nature; tel autre la prolonge ou la rend plus douce en suppléant par les soins hygiéniques aux avantages que lui a refusés la naissance. Toutes les circonstances de la vie peuvent favoriser ou contrarier les dispositions originelles; mais les impressions du premier âge étant les plus faciles et les plus durables, l'enfant n'est pas plutôt au jour qu'on doit se hâter de corriger ce qu'il y a de défectueux dans son organisation. Le lait d'une mère affectée de certaines maladies, ou d'une prédisposition à les contracter, aurait pour lui des inconvéniens que n'aura pas celui d'une nourrice mieux constituée, ou même d'un animal convenable (1). Si cependant les vices du nouveau-né provenaient du père, ou tenaient à tout autre circonstance étrangère à l'organisation de sa mère; si celle-ci était en même temps dans les conditions favorables à l'allaitement; en s'acquittant de ce devoir qui constitue le complément de la maternité, elle donnerait à son enfant un aliment salutaire et une foule de pe-

(1) Quoique le lait de l'ânesse et de la jument se rapproche plus par ses qualités de celui de la femme que celui de la chèvre, c'est ordinairement celle-ci qu'on choisit pour nourrir les enfans, soit parce qu'il est plus facile de se la procurer, soit parce qu'elle est susceptible de prendre beaucoup d'attachement pour le nourrisson. On conseille de prendre de préférence celle qui est jeune, blanche et sans cornes; son lait, dit-on, jouit moins que celui de tout autre du goût particulier qui rend le lait de chèvre désagréable à beaucoup de personnes.

tits soins utiles, qu'on ne peut guère attendre d'une nourrice mercenaire. A mesure que le jeune individu s'éloigne de l'époque de sa naissance, tout ce qui concerne son éducation physique et morale doit, en éprouvant les modifications qu'exigent les progrès de l'âge, être toujours approprié à son naturel. Une action prématurée ou trop assidue des facultés intellectuelles pourrait nuire au développement des forces et favoriser surtout les dispositions aux affections mentales: tandis que les exercices gymnastiques pris avec modération, et secondés par un bon régime et une habitation saine, peuvent remédier à la faiblesse congéniale. Mais, par les soins les mieux dirigés de l'enfance, on n'obtient pas toujours le but qu'on se propose, et lorsqu'on en a retiré le plus grand succès, il est encore avantageux d'étendre les précautions à l'adolescence et même à toute la vie. L'observation constante des règles de l'hygiène, utile à tout le monde, est particulièrement indispensable à ceux qui sont nés avec des défectuosités ou des prédominances vicieuses : il leur importe surtout d'éviter tout ce qui peut avoir contribué à détériorer l'organisation de leurs pères ; ils doivent tenir un autre régime, embrasser une autre profession, choisir un autre climat, si cela est utile et que les circonstances le permettent.

Les affections qui tiennent à la naissance, quand elles sont déjà développées, doivent être combattues par les moyens qu'on aurait à leur opposer si elles provenaient de tout autre cause; mais le traitement curatif et palliatif d'un grand nombre d'entre elles ne peut faire concevoir que de très-faibles espérances de succès, surtout après avoir vainement épuisé tous les agens prophylactiques. Leur opiniâtreté et le danger de quelques métastases demandent, de la part du médecin, beaucoup de circonspection et de persévérance. Heureux, si, par une combinaison sage et soutenue des moyens hygiéniques et thérapeutiques, il parvient à soustraire quelques individus aux maladies qui abrégèrent ou empoisonnèrent la vie de leurs ancêtres !

APHORISMI ET SENTENTIÆ.

I.

Ex tremis morbis, extrema remedia exquisitè optima. Hipp., *sect.* 1, *aph.* 6.

II.

Somnus, vigilia, utraque modum excedentia, malum. *Id.*, *sect.* 2, *aph.* 3.

III.

Non satietas, non fames, neque aliud quicquam bonum est quod naturæ modum excedat. *Id.*, *sect.* 2, *aph.* 4.

IV.

Quæ relinquuntur in morbis post indicationem, recidivas facere consueverunt. *Id.*, *sect.* 2, *aph.* 12.

V.

Acutorum morborum non omninò sunt certæ prænuntiationes aut salutis, aut mortis. *Id.*, *sect.* 2, *aph.* 19.

VI.

Medicina nihil est nisi adpositio et ablatio : ablatio quidem eorum quæ excedunt, adpositio verò eorum quæ deficiunt. *Id.*, *de Flatibus lib.*

VII.

Duo sunt præcipui medicinæ cardines, ratio et observatio ; obser-

vatio tamen est filum ad quod dirigi debent medicorum ratiocinia. Baglivi, *de Praxi medicâ*, lib. 1, cap. 2, §. 3.

VIII.

Novi veteribus non opponendi, sed quoad fieri potest jungendi fœdere. Id., *ibid.*, cap. 1, §. 5.

IX.

Causæ leviores symptomata mitia, corpus anteà sanum, salutem; contraria, periculum portendunt. Stoll, *aph.* 58.